



# Formation/Action Veille 360°

## *Mise en place d'un dispositif de veille professionnel dans son entreprise*

30 Juin 2022 - Sophia Antipolis

**Marché, concurrence, technologies, réglementation...** Ce dispositif récurrent permet de détecter et d'exploiter au plus tôt les menaces et opportunités de votre environnement afin de faire les bons choix en anticipant les changements, en diminuant les incertitudes économiques ... pour **consolider vos avantages concurrentiels**.

### ➤ Objectif

Mettre en place un dispositif de veille opérationnel et complet.  
Anticiper les menaces et opportunités pour développer son activité.

### ➤ Avantages pour l'entreprise

La veille est une activité transversale qui doit être présente partout. La formation pourra s'appliquer aux activités courantes de l'entreprise comme à ses projets. La veille permettra :

- de réduire votre temps de veille (1h à 2h/semaine) et votre temps de décision
- d'améliorer la quantité et la qualité de l'information recueillie
- d'améliorer l'implication transversale de vos collaborateurs...
- et par un processus automatique et collaboratif, de diminuer les coûts de la veille tout en mettant en œuvre un dispositif d'excellence

### ➤ Personnes concernées

Les personnes souhaitant intégrer un dispositif de veille professionnelle dans l'entreprise : dirigeants, cadres dirigeants, équipes techniques, commerciales, administratives

### ➤ Prérequis

Etre déterminé à mettre en place une veille dans l'entreprise  
Maîtriser les logiciels de bureautique et les moteurs de recherche

### ➤ Contenu de la formation

#### **Session 1 (Formation collective) : Stratégie de veille - 1 jour (7h)**

- Appréhender le cycle de veille
- Définir la stratégie de veille de l'entreprise
- Etablir la toile de veille appliquée au cas de l'entreprise : identification de toutes les sources possibles aptes à diffuser de l'information pertinente pour l'entreprise
- Evaluer les outils de veille (gratuit et payant)
- Découvrir une plateforme collaborative pour diffuser la veille
- Etablir ses tableaux de bord de veille

#### **Session 2 (Formation individuelle) : Outils de veille - 0,5 jour (3h)**

- Maîtriser les outils de veille sélectionnés
- Intégrer cette nouvelle démarche en interne en sensibilisant les équipes

## ➤ Modalités de la formation

<b>Préalable</b>	Identifier le veilleur de l'entreprise
<b>Nombre de participants</b>	Limité à 7 personnes
<b>Intervenant</b>	Responsable Intelligence économique CCI Nice Côte d'azur
<b>Méthode et outils pédagogiques</b>	Des apports méthodologiques avec mises en situation réelle ; manipulation d'outils de veille (veille nationale et/ou internationale sur des sources accessibles sur net)
<b>Modalités d'évaluation</b>	Evaluation formative tout au long de la journée
<b>Durée et dates</b>	1,5 jour réparti comme suit : (10h) - Session 1 (collective) : 1 jour (7h) le 30 Juin <b>2022</b> - Session 2 (individuelle) : 0,5 jour (3h) défini selon les disponibilités de l'entreprise
<b>Lieux et accessibilité</b>	- Session 1 : CCI Nice Côte d'Azur - Site de Sophia Antipolis lieu accessible PMR. <b>Personne à mobilité réduite ou autres handicaps, merci de contacter le conseiller de la formation</b>  - Session 2 : dans l'entreprise
<b>Tarif</b>	Coût total de la formation est de 1250 € HT / participant soit 1500 € TTC réparti comme suit : - Session 1 : 800 € HT / entreprise - Session 2 : 450 € HT / entreprise <i>(Se rapprocher de son OPCO avant la formation pour une éventuelle prise en charge)</i>  <i>La TVA appliquée sera celle en vigueur lors de la facturation</i>
<b>Numéro d'agrément formation</b>	9306P001706

A l'issue de cette formation, la CCI Nice Côte d'Azur proposera à l'entreprise de bénéficier des outils de veille et de diffusion avec une assistance à l'évolution de la toile de veille et au paramétrage des outils sur une période d'un an renouvelable.

### Renseignements & inscriptions

**Marjorie BILLAUD**  
Responsable en Intelligence Economique  
Tél. : 04 93 13 75 08 - Mob. : 06 75 59 95 29  
marjorie.billaud@cote-azur.cci.fr

